

**FO : Le syndicat qui reste un syndicat**

Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et  
des Conditions de Travail du 23 janvier 2014

Le CHSCT s'est ouvert sous la présidence de Monsieur SAISON qui a présenté ses vœux et a remercié les instances de ce comité pour le travail effectué en 2013. Les débats ont débuté à 9h30 pour se terminer à 12h30.

**L'ordre du jour était le suivant :**

**1 – Demande de rapport d'enquête du CHSCT  
par la commission de réforme**

Afin que la commission de réforme puisse se prononcer sur la qualification en maladie professionnelle du burnout d'un agent d'accueil, elle demande à l'administration de lui transmettre outre une enquête administrative, une enquête du CHSCT sur les conditions de travail de ce collègue.

**Commentaires FO : FO-Finances 62** a fait remarquer que les agents d'accueils sont les premiers exposés à la dégradation des conditions de travail. Les insultes et injures y sont de plus en plus fréquentes. La fiche de signalement doit être utilisée afin que de tels comportements ne soient pas banalisés.

Vos représentants en CHSCT ont décidé à l'unanimité de :

- Réaliser cette enquête sur les conditions de travail du collègue ;
- Réaliser une enquête sur les conditions de travail des agents d'accueil dans les Centres des Finances Publiques.

**2 – Présentation du projet de transfert des Trésoreries Arras  
municipale et banlieue et de l'impact sur les services de Directions**

La Direction a décidé de déménager les trésoreries d'Arras municipale (rue du vert galant) et Banlieue (Crinchon) dans le bâtiment FOCH de la Direction.

Cette décision est clairement motivée par la volonté de réaliser des économies sur les loyers (50 000€), sur l'entretien (25 000 €) et de rationaliser les espaces de travail au plus près des 12m<sup>2</sup> par agents imposés par la politique immobilière de l'Etat.

Seule a été présentée et discutée l'aménagement immobilier des services. Leur aménagement mobilier, et leur fonctionnement seront débattus lors d'un prochain CHSCT.

Pour réaliser cette opération immobilière, les immeubles FOCH et BRASSART sont ré-aménagés étage par étage.

**FOCH :**

**Rez-de-chaussée :** Trésorerie ARRAS Banlieue (116 m<sup>2</sup>), Trésorerie ARRAS Municipale (80 m<sup>2</sup>) et un bureau dédié à l'accueil de la division des produits divers. Les archives mortes des trésoreries occuperont des espaces aménagés dans les sous-sols.

**1<sup>er</sup> étage :** les domaines et le responsable de la politique immobilière de l'Etat.

**2<sup>ème</sup> étage :** les organisations syndicales, la division dépense et opération comptable de l'Etat et le service contrôle et règlement de la dépense.

**3<sup>ème</sup> étage :** pas de changement.

**4<sup>ème</sup> étage :** produits divers (83 m<sup>2</sup>) et dépôt de fond.

**5<sup>ème</sup> 6<sup>ème</sup> étages :** mission départementale Risque-Audit.



# Section **Force Ouvrière** du Pas de Calais **CHSCT**

## **BRASSART :**

**Rez-de-chaussée :** la division Budget Immobilier Logistique, le service courrier, les services sociaux et l'infirmière et le médecin de prévention.

**1<sup>er</sup> étage :** la mutuelle est déplacée pour créer une nouvelle salle de réunion et de formation qui pourra recevoir vingt personnes, la division des particuliers et l'actuelle salle de réunion ne sont pas impactées.

**2<sup>ème</sup> étage :** pas de changement.

**3<sup>ème</sup> étage :** la division des ressources humaines au complet, c'est-à-dire rejointe par la formation professionnelle, la mission communication, le secrétariat général et la division stratégie contrôle de gestion et qualité de service.

## **Stationnement :**

Avec l'arrivée des 2 trésoreries, il faut anticiper les besoins en stationnement pour les 15 nouveaux agents qui vont intégrer les bâtiments d'une part, et pour les visites des régisseurs d'autre part.

La Direction s'est engagée à remettre aux agents concernés des cartes de parking leur assurant une gratuité totale du stationnement.

L'espace réservé aux livraisons sera utilisé par le régisseur des parcmètres, facilitant les transports des pièces dans un local sécurisé à côté des ascenseurs du rez de chaussée.

Pour les autres régisseurs, la direction est en négociation avec la mairie pour disposer de quelques places gratuites sur un des parkings extérieurs.

## **Calendrier :**

Le déménagement d'Arras Municipale est prévu fin avril et celui d'Arras Banlieue en octobre.

## **Accueil/Caisse :**

Il n'y aura plus d'accueil d'orientation.

## **3 – Questions diverses**

### HESDIN - sol amianté

Un carottage de la dalle du sol a été effectué. Les résultats seront transmis à la mairie avec les devis. Elle s'est engagée à prévoir le financement des travaux dans son budget.

### HUCQUELIERS

L'agent de prévention et les services municipaux se sont rencontrés le 14 janvier 2014.

Un bureau d'étude sera nommé pour étudier des solutions d'agrandissement. Deux solutions sont proposées : la première consisterait à récupérer les dépendances et à les annexer au locaux actuels ; la seconde, serait d'attendre et de profiter de l'agrandissement de la médiathèque prévue par le Communauté de Communes.

### CH ARRAS

Le déménagement initialement prévu en 2014 est repoussé à 2015.

### **Les représentants F.O Finances 62 :**

#### **Titulaires**

**Jacques REGNIER et Delphine MORTELETTE**

#### **Suppléants**

**Laurence DIDAUX et Gaétan LEJEUNE**